

NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

« carlo » RADIATEUR DE BANC INFRAROUGE

"carlo" Loysch GmbH, Pielacher Straße 50,
3390 Melk, Austria | Mail: office@carlo.at
Tel. +43 (0) 27 52 / 529 11 | Fax 529 11 21
www.carlo.at | www.kirchenheizung-carlo.com

1. GÉNÉRALITÉS, MISES EN GARDE, SÉCURITÉ

Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » sont exclusivement prévus pour le montage horizontal sous des surfaces d'assise de bancs et de bancs d'églises, qui sont fixes dans leur position respective (ou dont la masse est supérieure à 18 kg). Ce sont des appareils de chauffage stationnaires pour des locaux secs.



Des enfants âgés de moins de 3 ans doivent être tenus à l'écart, sauf s'ils sont sous surveillance permanente. Des enfants âgés entre 3 et 8 ans sont uniquement en droit d'activer et de désactiver les appareils s'ils sont sous surveillance ou s'ils ont été instruits quant à l'utilisation sûre des appareils et qu'ils ont compris les dangers en résultant, sous condition préalable que les appareils soient placés ou installés dans leur position d'utilisation normale. Des enfants âgés entre 3 et 8 ans n'ont pas le droit d'enficher la fiche dans la prise de courant, de régler les appareils, de nettoyer les appareils et/ou d'effectuer la **maintenance par l'utilisateur**.

Attention – Certaines parties des produits peuvent devenir très chaudes et causer des brûlures. Une prudence particulière est de mise en cas de présence d'enfants ou de personnes vulnérables.

AVERTISSEMENT : Ces appareils ne sont pas équipés d'un dispositif de régulation de la température ambiante. Les appareils de chauffage ne doivent pas être utilisés dans des petits espaces habités par des personnes qui ne sont pas en mesure de quitter la pièce de façon autonome, sauf si une surveillance permanente est assurée.

Ces appareils sont équipés d'un limiteur de température de protection intégré se mettant automatiquement à zéro, qui met les appareils à l'arrêt en cas de surchauffe. La remise en marche se fait de manière autonome une fois que le boîtier s'est suffisamment refroidi. Il faut toutefois s'assurer que les radiateurs de banc infrarouges « carlo » ne sont pas couverts et que le dégagement de chaleur peut se faire sans obstacle - **éviter l'accumulation thermique**. Ne pas insérer de pièces dans les appareils - Risque d'accident et endommagement des appareils.

Attention : En cas d'utilisation de vernis, de solvants, d'adhésifs ou d'autres produits similaires dans la pièce réchauffée, dont les vapeurs pourraient s'enflammer à travers la température de l'élément de chauffage (environ 190°C) (par ex. scellage de l'estrade en bois), il faut s'assurer que les radiateurs de banc infrarouges « carlo » soient arrêtés et refroidis à température ambiante.

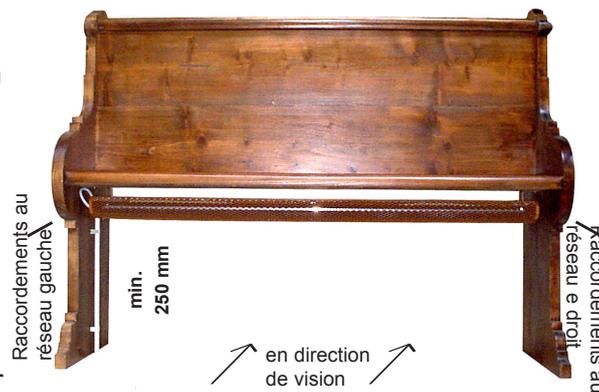
Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » sont des soi-disant tubes sombres. Un élément de chauffage spécial incassable, revêtu, disposant d'une capacité de dégagement élevée, génère une chaleur rayonnante infrarouge douce, à ondes longues.

Après une phase de réchauffement d'environ 15 minutes, les radiateurs de banc infrarouges « carlo » atteignent leur dégagement de chaleur nominale. Pour cette raison, il est recommandé de mettre en marche les radiateurs au moins un quart d'heure avant le début de la messe. Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » peuvent être exploités avec une minuterie, des thermostats ambiants, des appareils pour la régulation de la puissance etc. Ainsi, il peut être assuré, que l'installation de chauffage soit toujours mise à l'arrêt après la messe (ainsi, on évite un fonctionnement involontaire - économie de frais énergétiques !). De même, une adaptation idéale de la puissance délivrée pendant les messes est possible.

Le raccordement électrique doit uniquement être effectué par un électricien spécialisé. Veuillez lire les instructions et les recommandations de point 1 à 7 de manière attentive et veuillez les respecter. Alimentation en tension : 230 V 50 Hz

2. MONTAGE

Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » sont destinés à la fixation en position horizontale sous des bancs et des bancs d'église, qui, à leur tour, sont fixes dans leur position respective (ou dont la masse est supérieure à 18 kg). L'ouverture grillée doit être orientée vers le bord avant de la surface d'assise. La fixation sur le côté inférieur du banc se fait au moyen des étriers de montage joints à la livraison, qui assurent l'écart nécessaire (28 mm). Deux étriers de montage, qui sont vissés sur le côté supérieur de l'appareil, au moyen des vis auto-taraudeuses incluses dans la livraison, dans les trous pré-percés, sont prévus pour chaque appareil.



Les étriers de montage sont vissés avec des vis à bois d'un diamètre max. de 4 mm et une longueur min. de 20 mm (pas incluses dans la livraison) sous prise en compte des écarts minimaux sur le côté inférieur du banc. L'écart de 28 mm entre le côté inférieur du banc et le côté supérieur de l'appareil ne doit pas être agrandi par des distances supplémentaires ! Les appareils ne doivent pas être montés directement sous une prise de courant murale. Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » sont pourvus de fiches et de prises de courant d'appareil et ne doivent donc PAS ÊTRE OUVERTS sur place pour le raccordement électrique. Les écarts minimaux mentionnés ci-dessous ne doivent PAS ÊTRE DÉPASSÉS.

Écarts minimaux :

- du bord de la grille jusqu'au bord avant du banc : 50 mm
- du bord arrière du boîtier jusqu'au bord arrière du banc, resp. jusqu'au dossier du banc : 10 mm
- latéralement entre l'appareil et les supports de banc : 60 mm
- latéralement entre 2 appareils : 100 mm
- par rapport à des matériaux combustibles dans la zone de la grille : 100 mm
- entre côté inférieur de l'appareil et sol : 250 mm

Distance fixe entre côté inférieur du banc et côté supérieur de l'appareil : 28 mm. Ce dernier est assuré par les étriers de montage d'origine.

Attention : Si le banc dispose de baguettes de renforcement sur le côté avant, alors il y a risque d'accumulation thermique. Dans ce cas de figure, il est recommandé de contacter le fabricant d'appareil avant le montage, respectivement de prévoir des fentes d'évacuation d'air dans les baguettes de renforcement.

3. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

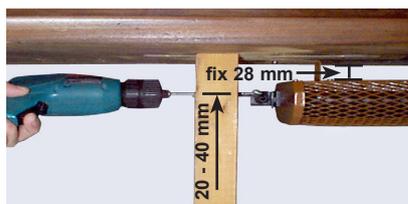
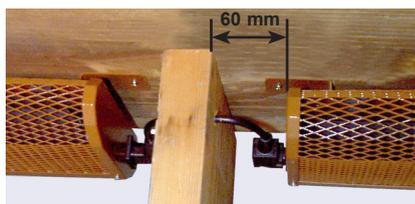
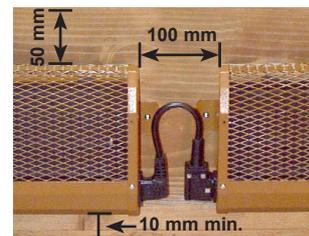
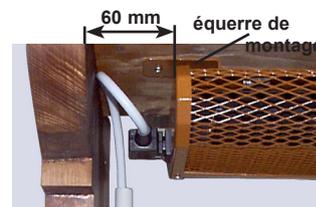
Le raccordement électrique doit uniquement être effectué par un spécialiste en la matière. Lors du montage et de l'installation, les dispositions en vigueur relatives l'aménagement d'installations électriques à courant fort avec une tension nominale jusqu'à 1000 V (EN partie 1-4) doivent être respectées. En cas de raccordement fixe au réseau électrique, un dispositif de séparation agissant sur tous les pôles avec une ouverture de contact d'au moins 3 mm doit être installé (par ex. coupe-circuit, disjoncteur de protection FI). Avant de procéder à l'installation, il faut vérifier si la tension de réseau correspond à la tension d'exploitation indiquée sur la plaque signalétique.

Tous les radiateurs de banc infrarouges « carlo » disposent d'un câblage de conduites à résistance thermique de 1,0 mm², de façon à ce que des appareils supplémentaires avec une puissance nominale max. de 2200 W (y compris la puissance propre de l'appareil) puissent être raccordés. Chaque groupe de bancs est raccordé de manière appropriée avec 3 ou 6 bancs en connexion en étoile à 3/N/PE~400V. Tous les radiateurs de banc infrarouges sont des appareils de la classe de protection I avec une tension nominale de 230 V~.

Le raccordement électrique se fait côté réseau à travers la prise de courant angulaire d'appareil (plage de serrage max. 1,5 mm²) sur le côté frontal gauche, resp. droit de l'appareil (direction de vision de l'avant sur le bord avant du banc d'assise).

Des appareils supplémentaires sont raccordés à la prise de courant d'appareil sur le côté opposé du raccordement au réseau (puissance totale max. 2000 W). En tant qu'accessoire, un conducteur de connexion d'appareils 3 x 1 mm², d'une longueur de 500 mm, avec connecteur d'appareil angulaire coulé fixe est à votre disposition.

En cas de piètements centraux, il peut s'avérer nécessaire de devoir percer des trous en vue du passage de câbles (Ø 10 mm - longueur selon la photo).



4. MISE EN SERVICE

Avant la première mise en service, il faut contrôler si la tension du réseau correspond à la tension d'exploitation figurant sur la plaque signalétique. Toutes les connexions enfichables doivent être contrôlées quant à leur assise correcte.

La première opération de chauffage peut générer l'émanation d'odeurs. Pour cette raison, il est recommandé de mettre en marche tous les appareils pendant une durée d'au moins 45 minutes avant la première utilisation.

5. MODE CHAUFFAGE, SÉCURITÉ, MAINTENANCE

Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » satisfont aux exigences de sécurité pertinentes pour appareils électriques. En raison des faibles températures de surface, les radiateurs de banc infrarouges « carlo » sont homologués pour le montage sous bancs et bancs d'églises, conformément à la norme européenne EN 60335-2-30. Le bon état doit être contrôlé régulièrement (par ex. dans le contexte du travail de nettoyage hebdomadaire) (ÖVE-E5 Partie 1/1989 resp. ÖVE-EN50110). L'obligation du contrôle périodique de l'équipement électrique de l'installation de chauffage selon le § 12.1.6 est satisfaite de manière appropriée par des mesures de nettoyage et de contrôle ayant lieu au moins une fois par an, avant le début de la période de chauffage.

Des enfants âgés de moins de 3 ans doivent être tenus à l'écart, sauf s'ils sont sous surveillance permanente.

Des enfants âgés entre 3 et 8 ans sont uniquement en droit d'activer et de désactiver les appareils s'ils sont sous surveillance ou s'ils ont été instruits quant à l'utilisation sûre des appareils et qu'ils ont compris les dangers en résultant, sous condition préalable que les appareils soient placés ou installés dans leur position d'utilisation normale. Des enfants âgés entre 3 et 8 ans n'ont pas le droit d'enficher la fiche dans la prise de courant, de régler les appareils, de nettoyer les appareils et/ou d'effectuer **la maintenance par l'utilisateur**.

Attention – Certaines parties des produits peuvent devenir très chaudes et causer des brûlures. Une prudence particulière est de mise en cas de présence d'enfants ou de personnes vulnérables

AVERTISSEMENT :

Ces appareils ne sont pas équipés d'un dispositif de régulation de la température ambiante. Les appareils de chauffage ne doivent pas être utilisés dans des petits espaces habités par des personnes qui ne sont pas en mesure de quitter la pièce de façon autonome, sauf si une surveillance permanente est assurée.

Ces appareils sont équipés d'un limiteur de température de protection intégré se mettant automatiquement à zéro, qui met les appareils à l'arrêt en cas de surchauffe. La remise en marche se fait de manière autonome une fois que le boîtier s'est suffisamment refroidi. Il faut toutefois s'assurer que les radiateurs de banc infrarouges « carlo » ne sont pas couverts et que le dégagement de chaleur peut se faire sans obstacle - éviter l'accumulation thermique. Ne pas insérer de pièces dans les appareils - Risque d'accident et endommagement des appareils.

Attention : En cas d'utilisation de vernis, de solvants, d'adhésifs ou d'autres produits similaires dans la pièce réchauffée, dont les vapeurs pourraient s'enflammer à travers la température de l'élément de chauffage (envi-ron 190°C) (par ex. scellage de l'estrade en bois), il faut s'assurer que les radiateurs de banc infrarouges « carlo » soient arrêtés et refroidis à température ambiante.

Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » sont des soi-disant tubes sombres. Un élément de chauffage spécial incassable, revêtu, disposant d'une capacité de dégagement élevée, génère une chaleur rayonnante infrarouge douce, à ondes longues.

Après une phase de réchauffement d'environ 15 minutes, les radiateurs de banc infrarouges « carlo » atteignent leur dégagement de chaleur nominale. Pour cette raison, il est recommandé de mettre en marche les radiateurs déjà un quart d'heure avant le début de la messe. Les radiateurs de banc infrarouges « carlo » peuvent être exploités avec une minuterie, des thermostats ambiants, des appareils pour la régulation de la puissance etc. Ainsi, il peut être assuré, que l'installation de chauffage soit toujours mise à l'arrêt après la messe (ainsi, on évite un fonctionnement involontaire - économie de frais énergétiques !). De même, une adaptation idéale de la puissance délivrée pendant les messes est possible. Des appareils et des conduites de raccordement défectueux doivent être remplacés. Des fiches d'appareil débranchées doivent être rebranchées. D'éventuels dépôts de poussière doivent être éliminés. Les travaux doivent être effectués par du personnel qualifié en la matière. Le constructeur de l'installation est obligé d'expliquer la manipulation et la maintenance de l'installation à l'exploitant

6. MARQUAGE, DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE



Zertifikat Nr.: 55-034-09

N° de certificat sigle de contrôle ÖVE : 55-034-09

Ce certificat constitue la base pour la déclaration de conformité CEE et le marquage CE par le fabricant ou ses représentants légaux et atteste la conformité avec les normes mentionnées dans le sens de la directive basse tension CE 2014/35/UE.

Cette notice de montage et d'utilisation doit soigneusement être conservée et, en cas de changement d'utilisateur ou de propriétaire, doit être remise ensemble avec les radiateurs de banc infrarouges « carlo ».

7. DONNÉES TECHNIQUES

Tension nominale : 230 V~

Classe de protection : I

Dimensions : 185 x 60 mm (lxH) + 28 mm étrier de montage

Num. d'art.	Raccordements- au réseau	Longueur/ mm	Puissance	Num. d'art.	Raccordements- au réseau	Longueur/ mm	Puissance
EBST00500	gauche	500	200 W	EBST0050R	de droit	500	200 W
EBST00600	gauche	600	240 W	EBST0060R	de droit	600	240 W
EBST00700	gauche	700	280 W	EBST0070R	de droit	700	280 W
EBST00800	gauche	800	320 W	EBST0080R	de droit	800	320 W
EBST00900	gauche	900	360 W	EBST0090R	de droit	900	360 W
EBST01000	gauche	1000	400 W	EBST0100R	de droit	1000	400 W
EBST01100	gauche	1100	440 W	EBST0110R	de droit	1100	440 W
EBST01200	gauche	1200	480 W	EBST0120R	de droit	1200	480 W
EBST01300	gauche	1300	520 W	EBST0130R	de droit	1300	520 W
EBST01400	gauche	1400	560 W	EBST0140R	de droit	1400	560 W
EBST01500	gauche	1500	600 W	EBST0150R	de droit	1500	600 W